

CTS 04 décembre 2012

A l'ordre du jour :

- ✚ Avis sur le projet de mise en œuvre de la diminution des effectifs dans le cadre du contrat d'objectifs et de performance État/ONF/FNCOFOR 2012-2016 au Siège (vote),
- ✚ Avis sur le transfert des pépinières de l'État à l'ONF (vote),
- ✚ Présentation du bilan de la formation du Siège pour l'année 2011,
- ✚ Présentation du projet de plan formation du Siège pour l'année 2013 (vote),
- ✚ Information sur le projet d'aménagement du site Picpus-St Mandé - Suivi de l'avancement du projet immobilier conduit par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt,
- ✚ Avis sur la vente de maisons forestières sur le site de Velaine (vote),
- ✚ Point sur les effectifs du Siège et information sur les modifications de postes,
- ✚ Calendrier des jours de fermeture du Siège et du Campus en 2013 (vote),
- ✚ Questions diverses :
- ✚ information sur l'organisation du département de la Formation,
- ✚ information sur la politique de gestion des imprimantes au Siège.

Effectifs du Siège - diminution

Evolution prévisionnelle des effectifs et des postes du Siège dans le cadre du COP 2012 - 2016

Direction	ETP PEF contrats d'objectifs 2011	Evolution sur 5 ans	Cible ETP 2016	Postes au 31/12/2011	Trajectoire prévisionnelle					Postes prévisionnels 2016 *	Postes à supprimer à horizon 2016
					2012	2013	2014	2015	2016		
DG	7	-1,0	6,0	7		-1				6	1
IG + Corse/DOM	11,8	-1,3	10,5	12		-1				11	1
DRH	136	-13,7	122,3	144	-1	-5	-5	-4	-4	125	19
SG	58,6	-6,0	52,6	60	-1	-2	-1	-2	-1	53	7
DSI	43	-4,0	39,0	42		-1	-1			40	2
DCOM	28,4	-2,9	25,5	28		-1			-1	26	2
DTCB	80	-4,0	76,0	82	-1	-1	-1	-1	-1	77	5
DDEV	33,1	-3,1	30,0	35	-1	-1	-1	-1		31	4
DERN	23,7	-2,4	21,4	24		-1	-1			22	2
DAC	4,2	0,5	4,7	3		2				5	-2
ACP	24,4	-2,3	22,1	25		-1	-1			23	2
Total	450,2	-40	410,2	462	-4	-13	-11	-8	-7	419	43

* ne prend pas en compte les transferts inter-directions

ainsi que les 10 postes du plan de proximité assistants de service social et médecins du travail à la DRH

les 10 postes liés au transfert de la DT RTM et à la création d'un poste MIG risques naturels dans le cadre du COP à la DERN

les 22 postes liés au projet de transfert des pépinières continentales de l'Etat à la DTCB

Le SNPA a demandé communication du projet stratégique du Siège, mais il n'existe pas ! Les diminutions d'effectifs présentées dans le tableau ci-dessus ne sont pas fonction de stratégie à mettre en œuvre, mais correspondent à un effort de solidarité avec les territoires.

Lorsque le SNPA a demandé à connaître la répartition par département, il lui a été répondu que l'on ne pouvait pas les programmer jusqu'en 2016, mais que cela se fera au fur et à mesure. Quel bel exemple de stratégie d'anticipation en matière organisationnelle !!!

Le SNPA a rappelé les propos du DG, disant que la RH doit être au cœur de notre action. Les suppressions de postes au sein de la DRH tiennent parfaitement compte de cette annonce puisque la DRH qui représente 31 % des personnels du Siège, supporte 44% des diminutions d'effectifs. Le taux de suppressions de postes au sein de la DRH est de 13 %, alors que la moyenne pour l'ensemble de l'ONF est de 7,5%.

Le DRH essaie de nous expliquer qu'il y a actuellement 19 postes vacants (dont 3 postes de médecins qui ne seront peut-être pas pourvus) et que de ce fait il est envisagé la création de 6 fonctions (il est vrai que le DRH tient toujours à faire sa réforme dans le 1^{er} semestre 2013). Le SNPA et les personnels qu'il représente continuent de rejeter son projet.

Lorsque le SNPA a demandé la liste des postes vacants, ni le DRH, ni le chargé de la mission RH siège n'ont été en mesure de la fournir. Après une très forte insistance du SNPA, cette liste pourrait être établie et communiquée la semaine prochaine.

Le SNPA a ressenti beaucoup d'amateurisme, dans la présentation et dans les explications ce qu'il considère comme tout à fait anormal.

Un vote a été émis sur la suppression de 43 postes au siège. Le SNPA se demande comment des organisations qui combattent les suppressions de postes dans les territoires, ne votent pas contre les suppressions au Siège?

Contre : FO

Abstention : UNIPF, EFA-CGC

Refus de vote : SNUPFEN et CGT

Effectifs du Siège au 31 octobre 2012

SERVICE	Administratif			Technique			Total	Arrivées prévues	Départs prévus	Cible 2012
	A	B	C	A	B	C				
Directeur Général et Cabinet		2,8	3	2			7,8			7
Coordination Corse-DOM				1			1			1
Inspection Générale	1	0,8		8			9,8			10,5
Total Directeur Général	1	3,6	3	11	0	0	18,6	18,6	18,6	18,5
Direction des Ressources Humaines	1	3	1				5			
Mission RH Siège	2	1	2				5			
Département des Personnels Fonctionnaires et Contractuels	4	11,4	6	1			22,4			
Département de la Paye et du Système d'Information RH	3,8	1	4	1			9,8			
Département Ouvriers	3	2	0,8				5,8			
Département Formation	9	11,2	10,5	11	3,8		45,5			
Département Prévision	3,9	3					6,9			
Département Action Sanitaire et Sociale	2,4	20,9	4				27,3			
Département Droit Social	5						5			
Total Direction des Ressources Humaines	34,1	53,5	27,3	14	3,8	0	132,7	133,7	2	131,7
Secrétariat Général			1	2			3			
Département Financier	7	1	1	1			9			
Département Contrôle de Gestion	3	1	1	1			5			
Département Patrimoine	3	2	2	2			7			
Département Juridique	8	2	0,8	1			11,8			
Département Qualité	1	1		3,8			5,8			
Département Logistique	2	5	7,4	1			15,4			
Mission Simplification							0			
Mission Gestion de crise				0,5			0,5			
Total Secrétariat Général	24	12	9,2	10,3	2	0	57,5	57,5		58,1
Direction des Systèmes d'Information	1	2	1	1			5			
Département Solutions Métiers	1	2		18	3		24			
Département Solutions Techniques et Sécurité	1	1		6,8	2		10,8			
Total Direction des Systèmes d'Information	3	5	1	25,8	5	0	39,8	40,8		43,2
Direction de la Communication	5,7	6,8	8	3			23,5			
Total Direction de la Communication	5,7	6,8	8	3	0	0	23,5	23,5		26
Direction Technique et Commerciale Bois	1			3			4			
Département Forêts	2			11			13			
Département Commercial Bois	1		1	5			7			
Département Recherche et Développement	0,8	3	1	11,6	3,8		20,2			
Pôle Boigny				3	1		4			
Pôle Dole				4,8	1		5,8			
Pôle Compiègne				2	2		4			
Pôle Nancy				4,9	1		5,9			
Pôle Avignon				1	1		2			
Pôle Chambéry				3	1		4			
Pôle Cayenne				2	1		3			
Total Direction Technique et Commerciale Bois	2,8	5	2	51,3	11,8	0	72,9	74,9	2	76,9
Direction du Développement		0,8		5			5,8			
Département Marketing et Commercial	1,8	3		5	1		10,8			
Département Production				7	1		8			
Mission "croissance externe"	3	1		2,8			6,8			
Mission Grands Comptes				2			2			
Total Direction du Développement	4,8	4,8	0	21,8	2	0	33,4	35,4		31,7
Direction de l'Environnement et des Risques Naturels	1	3		1			5			
Département Biodiversité	1,9			6	1		8,9			
Département Développement Durable	1			4,8			5,8			
Délégation Nationale aux Risques Naturels et aux actions RTM	1	1,9	2	6,5			11,4			
Mission Evaluation				1,8			1,8			
Total Direction de l'Environnement et des Risques Naturels	4,9	4,9	2	20,1	1	0	32,9	32,9		34,8
Direction des Affaires Communales	0	1	0	2	0	0	3			
Total Directions des Affaires Communales	0	1	0	2	0	0	3	3		3,2
Agence Comptable Principale	0,9	1		1			2,9			
Département Comptabilité	2	2	2	1			6			
Département Recettes	1	3					4			
Département Dépenses	3	1	3,7				7,7			
Responsable du pilotage et de la maîtrise d'ouvrage ACP/SAP	1						1			
Chargé de mission "Qualité comptable"	1						1			
Total Agence Comptable	8,9	7	5,7	1	0	0	22,6	22,6		23,3
TOTAL SIEGE 1	89,2	103,6	58,2	160,3	25,6	0	436,9	442,9	2	440,9
Domaines Présidentiels	1	1	1	7	0	0	9	9,0		8,5
Personnel sur effectif siège (décharges syndicales)	1	1	1,6	1	3		7,6			7,6
Personnel mis à disposition d'autres services	1	3	4	4	1,8		13,8	3		16,8
TOTAL DIVERS	2	4	5,6	5	4,8	0	21,4	24,4	0	24,4
TOTAL SIEGE (y/c DIVERS et DP)	91,2	108,6	63,8	166,3	37,4	0	467,3	476,3	2	474,3

Transfert des pépinières de l'Etat

Le projet de transfert à l'ONF de 3 pépinières : Aix-les-Milles (PACA), Peyrat-le-Château (Limousin) et Guémené-Penfao (Pays-de-Loire) est soumis à l'avis du CTS.

Ce transfert avec rattachement au Siège de l'ONF, s'inscrirait dans le cadre d'une MIG avec le MAAF pour un montant de 1,4 M€

22 personnels sont concernés :

- + 19 agents titulaires dont :
 - + 5 personnels de catégorie B technique
 - + 12 personnels de catégorie C technique
 - + 2 personnels de catégorie C administratif
- + 3 salariés contractuels de droit privé à la pépinière d'Aix.

Le SNPA s'interroge très sérieusement sur ce transfert, car la convention initiale est de 4 ans, avec reconduction annuelle, ce qui ne garantit pas le financement dans la durée de cette MIG. Par ailleurs, le financement peut être remis en cause à tout moment, ce qui poserait un véritable problème en termes d'effectifs et de moyens budgétaires pour l'ONF, dans une période où sa situation financière est très précaire.

Le SNPA précise qu'à tout moment les personnels fonctionnaires autres que les collègues C techniques peuvent demander leur intégration dans un corps ONF, ce qui pérenniserait leur présence au sein de l'ETS, tout comme les contractuels de droit privé en CDI. Pour le SNPA, si le financement de la MIG n'est plus assuré par l'Etat, cela veut dire qu'il faudra supprimer des postes ailleurs.

Vote :

Pour : UNIPEF, CGC

Abstention : FO, SNUPFEN, CGT

Bilan FOP 2011

Le SNPA a déploré le passage tardif de ce document devant le CTS. Pour le SNPA, ce document n'est pas un bilan, mais seulement un pré bilan établi en novembre 2011. Le SNPA demande un peu plus de sérieux pour l'avenir.

Le SNPA regrette que la formation RPS à destination des Directeurs Centraux et des Chefs de Département du Siège n'ait pas été suivie par tous.

Le SNPA s'érige de nouveau contre le coût des formations individuelles qui est de 1900 € par agent formé. Cela consomme 55 % du budget de la formation. Le SNPA demande que systématiquement une publicité soit faite auprès de l'ensemble des agents, car de telles formations peuvent intéresser d'autres collègues et de ce fait cela diminuerait le coût.

Le SNPA rappelle que les entretiens de formation sont obligatoires tout comme les entretiens professionnels. Il demande au DRH dans le cadre de la note de service qui sera publiée après la négociation en cours sur l'entretien professionnel, de rappeler que ces entretiens sont aussi un acte de management et qu'en aucun cas les managers peuvent s'y soustraire.

Thèmes de formation	Catégorisation			DIF	Session	Heures	Places	UF
	1	2	3					
Prendre en compte la spécificité et l'évolution des métiers de l'ONF								
Connaissance de l'ONF								
Présentation d'une Direction Forêt		x			1	3,5	10	5
Développement personnel								
Gestion du stress	x				1	7	10	10
Conduite d'une réunion	x				1	14	10	20
Organisation du travail								
Formation de formateurs (les outils pédagogiques)	x				1	14	10	20
Formation des nouveaux formateurs		x			1	28	10	40
La numérisation des documents-PDF Creator	x				1	7	10	10
Gestion du temps et des priorités		x			1	7	10	10
Note administrative, note de synthèse		x			1	14	10	20
Management								
Renforcer le rôle du manager	x				1	14	10	20
Devenir tuteur	x				1	7	10	10
Savoir mener les entretiens professionnels	x				1	7	10	10
Accompagnement, mise en place de la nouvelle organisation								
Santé et à la sécurité au travail								
Prévention incendie pour les Responsables d'Etage		x			2	7	15	15
Brevet de Sauveteur Secouriste du Travail recyclage		x			2	7	20	20
Prévention des Risques liés à l'Activité Professionnelle		x			1	14	10	20
Initiation Sauveteur Secouriste du Travail		x			1	7	10	10
Sécurité incendie		x			2	7	15	15
Prévention des Risques liés à l'Activité Professionnelle	x				1	14	10	20
Bureautique								
BO consultation	x				1	14	10	20
BO Création	x				1	14	10	20
Word 2010	x				1	14	10	20
Excel 2010	x				1	14	10	20
Powerpoint 2010	x				1	14	10	20
Personnels de soutien								
Préparer son entretien annuel d'évaluation	x				1	7	10	10
				Total	26	256	250	385

Le SNPA souhaite qu'à l'avenir le catalogue d'actions de formation collective soit plus riche et renouvelé. Le SNPA souligne que la numérisation de document sous format PDF ne nécessite pas une formation, il suffit d'avoir le module PDF Creator qui transforme automatiquement les documents à partir du menu imprimer dans Word.

Site de Picpus

Calendrier des opérations :

- ✚ début travaux site FCBA à Champs-sur-Marne : janvier 2013
- ✚ réception du bâtiment FCBA : juin 2014
- ✚ déconstruction du site FCBA Paris 12e : 3ème trim. 2014
- ✚ installation MAAF sur site Picpus : 1er trim. 2017

Un comité de pilotage de suivi du projet de relocalisation des services ONF est mis en place. Il est composé de membres des instances représentatives des personnels ainsi que d'un représentant de chacune des directions centrales logées sur le site du FCBA. Ce comité apportera son soutien dans le déroulement des opérations de recherche immobilière, d'aménagement des locaux et du déménagement.

Vente de maisons forestières

Vente de la Maison Forestière de Grandchamp

Descriptif du bien sis 26 Hameau de Grandchamp – 54840 Velaine en Haye

- ✚ Nature de l'immeuble : Maison d'habitation individuelle (surface habitable 115 m2) sur deux niveaux de type F5, sur terrain de 870 m2.

Vote pour à l'unanimité

Jours de fermeture en 2013

Services du Siège, hors Campus

- ✚ le vendredi 10 mai ;
- ✚ le vendredi 16 août.

Services du Siège, basés sur le Campus à Velaine-en-Haye

- ✚ le vendredi 10 mai ;
- ✚ du samedi 27 juillet au dimanche 11 août ;
- ✚ le vendredi 16 août ;
- ✚ du samedi 21 décembre au mercredi 1er janvier 2014 inclus.

Questions diverses

Politique de gestion des imprimantes

Le Directeur des systèmes d'information présente un plan de résorption des imprimantes qui sont actuellement de 135. Le projet est de diminuer ce nombre de moitié à la fin du premier semestre 2013, par une utilisation des photocopieurs installés dans les couloirs. En 2013 tous les photocopieurs sauf un, permettront les impressions couleurs.

L'impression sur photocopieurs diminue considérablement le cout. Le budget pour les seules imprimantes est de 50 000€ par an. Cette année ce budget a été consommé en 3 trimestres.

Le SNPA fait valoir qu'il convient de maintenir quelques photocopieurs dans des services comme la RH, qui traitent des informations confidentielles et ceci au moins dans l'attente de la mise au point d'un système de sécurité par code individuel sur les photocopieurs. Le DSI en est d'accord.

Il est toutefois prévu qu'à terme, il reste une imprimante par secrétariat de direction centrale et dans les gros départements.

Evolution du poste de travail

L'évolution du poste de travail par l'installation de Windows 8, de la suite office 2013 et de la messagerie Outlook est prévue pour la mi-2013. Toutefois, ceux qui le souhaite peuvent bénéficier dès maintenant de la suite office 2010, qui est assez différente de celle actuellement en service à l'ONF, mais très voisine de la suite office 2013.

Le SNPA demande qu'une communication soit faite assez rapidement auprès de l'ensemble des personnels pour inviter ceux qui le souhaite à demander l'installation de la suite office 2010 sur leur poste de travail.

SIRH

En réponse au SNPA, PAM sera bien remplacé par un progiciel. Le DRH et le DSI ont confirmé leur volonté d'évoluer vers un outil du marché. Le SNPA demande que sans plus tarder, les départements de gestion de la DRH commencent l'élaboration d'un cahier des charges en vue de lancer un appel d'offres. C'est aux personnels concernés de participer à l'élaboration de ce document en fonction de leurs besoins. Le SNPA souhaite même que rapidement soit présenté aux personnels, un ou deux progiciels du marché afin de les aider dans la matérialisation des besoins et des évolutions possibles.

Image de l'ONF

Le SNPA s'est ému du non-respect de la charte graphique sur les cartes de vœux ONF pour 2013 et de l'image qui est donnée de l'Etablissement et de ses personnels au travers des 4 photos positionnées à l'intérieur de la carte.

Report des congés

Le SNPA a demandé que chaque personne du Siège puisse bénéficier s'il le souhaite d'un report de congé annuel de 15 jours au-delà du 31 décembre, tout en précisant que le solde de l'année précédente devra impérativement être consommé avant le 30 avril.

La mission RH siège n'y est pas spécialement favorable, se retranchant derrière une directive Européenne. Le SNPA fait valoir que l'argument avancé fait l'objet d'une mauvaise interprétation, et souhaite que sa demande de liberté de report de 15 jours maximum soit retenue.

Visiblement le DRH était dépassé par le débat et a proposé d'en reparler. Le SNPA maintient sa position et demande à chacune et chacun de lui faire part de toute difficulté de report au-delà du 31 décembre.

La séance est levée à 17 H 10